

BUREAU DE QUÉBEC

5050, boulevard des Gradins, bureau 200, Québec (Québec) G2J 1P8
Tél.: (418) 627-7737 Téléc.: (418) 627-4877 / scfp.qc.ca / scfp.ca

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 29 juin 2021

Monsieur Patrice Périard
Directeur Conditions et relations du travail
75, boul. René-Lévesque Ouest, 14e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET : Décision rendue par le Tribunal administratif du travail le 23 juin 2021 concernant
le déploiement du télétravail à HQ**

Monsieur,

C'est avec un réel sentiment de satisfaction que les syndicats membres de la coordination SCFP ont pris connaissance de la décision portant sur la plainte déposée par le SPIHQ à l'encontre de pratiques déloyales d'Hydro-Québec rendue Mme la juge administrative Alder. Cette décision confirme le bien-fondé de nos multiples interventions concernant le monopole de représentation des syndicats et qu'un employeur ne peut entamer de pourparlers avec nos membres visant à établir toute condition de travail.

Nous tenons fermement, par la présente, à réitérer toute notre solidarité envers l'exécutif du SPIHQ ainsi qu'envers ses membres. La coordination des syndicats SCFP estime qu'il y a lieu de traiter tous les syndicats de la même façon. En conséquence, nous produisons la demande formelle que cesse toute négociation avec nos membres en passant outre nos structures syndicales. À plus forte raison, la coordination des sections locales SCFP questionne la volonté affichée de cesser le déploiement du télétravail pour les membres du SPIHQ dans l'attente d'une décision finale du TAT. Cette action est perçue comme un geste de représailles envers nos confrères ingénieurs et nous n'en retrouvons pas le fondement dans la décision interlocutoire.

Nous réitérons, pour une énième fois, que HQ peut et doit négocier avec nos sections locales en vue du déploiement du télétravail. Cette volonté, affichée avec une grande visibilité comme vous l'avez-vous-même reconnu, doit être perçue comme une dernière chance afin d'assurer le succès du passage au télétravail dans l'ère postpandémique. Advenant que le mandat actuel d'Hydro-Québec ne soit pas modifié, nous allons œuvrer avec tous les moyens dont nous disposons afin

MARK HANCOCK
Président national
CHARLES FLEURY
Secrétaire-trésorier national

PATRICK GLOUTNEY, FRED HAHN, JUDY HENLEY, SHERRY HILLIER, LEE-ANN KALEN
Vice-présidences générales

de faire respecter nos conventions collectives et les dispositions, plus larges, du Code du travail et dispositions d'ordre public.

La volonté de chacun doit être prise en compte afin de garantir le succès de cette délicate opération. Nous vous assurons que nos sections locales disposent de tous les moyens nécessaires pour consulter nos membres efficacement, mener des négociations à la satisfaction de nos membres, et faire vivre cette entente à naître pour maintenir la paix industrielle. Et ce, comme nous le faisons sur n'importe quel autre dossier depuis plus de cinquante ans. HQ n'a pas le droit ni les moyens de s'improviser syndicat.

Cesser toute négociation directe avec nos membres, comme le Tribunal vous l'a sagement ordonné de le faire, ne comporte pas que des avantages. Il y a fort à parier que plusieurs de nos membres se plaindront que leurs intérêts ne sont pas pris en compte. Cette fois-ci, l'employeur ne pourra se dissimuler derrière le paravent syndical afin de se prémunir du mécontentement. Il ne sera que de la responsabilité de HQ. En outre, HQ fait état d'un programme volontaire et faisant preuve de souplesse. Nous croyons qu'il sera fort difficile que cette nécessaire souplesse s'opère sans connaître les réels besoins de tout un chacun... Encore là, il y a nécessité de baliser l'ensemble de l'œuvre. Mais le temps presse! Si la volonté affichée dans votre dernière communication se manifeste, il faudra s'entendre avant le début de l'automne afin que les discussions, balisées par notre accord sur l'ensemble du volet télétravail, puissent commencer à prendre forme sur le terrain.

Veillez accepter, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Jean-Julien Mercier

Au nom de la coordination des syndicats SCFP-HQ

- c. c. Robert Claveau, président, SCFP 957
- Stéphane Michaud, président, SCFP 1500
- Dominic Champagne, président, SCFP 2000
- Guy Bergeron, président, SCFP 4250
- Frédéric Charest, SCFP 4785
- Yan Gaudet, président, SCFP 5735
- Nicolas Cloutier, président, SPIHQ